



Salbris, le 3/12/2021

## Compte rendu de la réunion du comité directeur du 3 décembre 2021

**OBJET :** Réunion de recadrage du projet de création d'un musée du Tennis de Table

**REFERENCES :** Compte rendu n° 5 avec le Conseil Régional Centre et la FFTT du 16/10/21

**Étaient présents :** Didier ANDRE, André QUIGNON, Hubert MOREAU, Romain BARDIN, Bruno SIMON, Patrick PLESSIS.

**Absents excusés :** Jean-Paul CHILON, Nicole COURY

Cette réunion faisait suite à celle citée en référence, tenue à Tours, en présence du Conseiller régional aux Sports du Centre-Val de Loire et du président de la FFTT.

Elle avait pour objet de **recadrer notre programme d'action** au regard du projet envisagé par le président de la Ligue du Centre de créer un pôle de formation et d'entraînement dédié au Tennis de Table au sein duquel le musée aurait vocation à s'insérer.

Ce projet, exprimé lors de la réunion du 16/10/21, nécessite de redéfinir notre position, compte tenu des délais nécessaires à la concrétisation de ce projet plus global, s'agissant de notre plan d'action immédiat mais également vis-à-vis de nos interlocuteurs institutionnels et nos adhérents.

Il est convenu entre tous que les deux projets ne sont pas concurrents, que la Ligue reste un point d'appui essentiel pour mener à bien le projet de musée mais qu'ils sont décalés en termes de timing et **qu'il faut avancer sur le musée seul**, quitte à ce que cela constitue une phase transitoire.

Patrick PLESSIS rappelle qu'il faut opter soit pour un musée s'appuyant sur le concours d'une collectivité territoriale, à même d'assurer les frais de fonctionnement du musée ou de s'orienter vers un musée privé, autonome financièrement, auquel cas il faudrait recourir à une opération de financement participatif pour engranger de la trésorerie. **Unaniment, il est décidé dans un premier temps, de s'appuyer sur une collectivité.**

Ces deux points étant actés, il est convenu de mener les opérations dans les conditions suivantes.

En premier, de **conclure le dossier quant à la faisabilité du projet avec le concours de la Ville de Salbris**. Il est rappelé que la Mairie a adressé le 27 avril une lettre en réponse à Jean-Paul CHILON qui n'est pas fermée puisqu'elle précise que la demande a retenu l'attention, qu'aucun local n'est disponible mais que nous serons informés si un local venait à se libérer. Le président de la FFTT a transmis une lettre au Maire M. Alexandre AVRIL le 27 juillet à laquelle il n'a pas répondu. Ce faisant, il est décidé de constituer un dossier comprenant notre plaquette, une lettre d'accompagnement développant l'intérêt du projet pour la Ville<sup>1</sup> qui sera transmis au Maire pour servir de base de discussion lors d'une audience accordée par le maire. **Didier ANDRE est chargé avec Hubert MOREAU de prendre ce rendez-vous, Patrick PLESSIS est chargé de constituer, d'envoyer ce dossier et de se joindre à l'entretien.**

Par ailleurs, il a été évoqué qu'un Conseil de la Ligue se tiendrait le 3/12 et que le projet de pôle TT pourrait être évoqué. Il est demandé que l'association soit tenue informée des éventuelles décisions qui y seraient prises la concernant.

De même, André QUNION évoque **la visite avec le propriétaire M. PAVIE** d'un local envisagé dans la cadre de notre prospection et qu'il honorera. Si effectivement ce local pouvait être intéressant, il

<sup>1</sup> notamment le CRJS, le tourisme local, ...

nécessite une orientation de type autofinancement qui a été pour l'instant exclue, au moins dans un premier temps. Sauf à considérer que ces locaux seraient mis gracieusement à notre disposition.

Il s'agit donc pour nous de **démarcher en vue d'intéresser une municipalité à notre projet**. Il est proposé de le faire, après création d'une **affiche de soutien** et d'un courrier ad hoc auprès des clubs que Romain BARDIN a listés, comme étant les plus représentatifs au sein de la Ligue du Centre. Hubert MOREAU propose plutôt de prospecter dans un premier temps dans un **périmètre autour de Salbris**, pour des questions de disponibilité ensuite afin d'ancrer le musée dans le concret. Cette proposition est retenue.

A ce titre, est évoqué l'entretien avec Gérard VELTEN, ancien président de la FFTT, séduit par le projet, et qui pourrait aider à la recherche d'un local, notamment sur sa commune de repli, à LA FERTE-IMBAULT. **Il est convenu qu'André QUIGNON mette Patrick PLESSIS en mesure de contacter Gérard.**

Il est aussi question, puisque le président ERB a montré l'intérêt du projet pour la FFTT, par ses démarches et sa bienveillante sollicitude, qu'il serait utile que **la Fédération désigne un référent** sur ce dossier. Bruno SIMON évoque le nom de Stéphane LELONG, compte tenu de ses liens antérieurs avec la ligue du Centre. André QUIGNON pourra porter cette demande auprès du président ERB notamment lors des France à Cesson-Sévigné

S'agissant de lancer véritablement une **campagne d'adhésion**, notre trésorier fait état des adhésions notamment recueillies sur le stand d'exposition de Tours qui se montent à 32 pour une somme supérieure à 500 €, sans aucune dépense hors frais bancaires minimales car le kakemono a été financé par la Ligue.

Il s'agit de poursuivre pour se faire connaître, attirer des adhérents et de leur offrir une compensation.

**Il est décidé, pour se faire connaître, de lancer des courriers électroniques avec plaquette, affiche et modalités d'adhésion auprès des clubs de Ping, aussi des encarts sur des supports à rechercher, gratuits si possible.**

Romain indique que nous pourrions recevoir les adhésions sur le site par voie électronique, ce dont il est chargé en qualité de webmaster.

Il est décidé **à l'adresse des adhérents**, de les tenir informés de nos travaux en mettant en ligne les différents comptes rendus de nos réunions. Il est également décidé d'un **bulletin de liaison**, à périodicité variable qui servirait de véhicule à des articles concernant l'histoire du Ping, en phase avec un musée. Bruno sera le rédacteur en chef, alimenté par nous tous. Patrick précise par exemple que Jean DEVYS a bien voulu que nous fassions paraître ses nombreuses bibliographies sur nos illustres anciens pongistes.

Hubert pose la question de la « proratisation » éventuelle du montant de l'adhésion, compte tenu qu'elle court du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin. La modicité de la somme pourrait nous exonérer de ce tracasserie mais **pourquoi pas non plus proportionner si ce n'est pas trop compliqué**. A débattre entre Didier et lui.

Enfin, il est vaguement question de la **boutique** qui, dans notre esprit, se situe plutôt dans le cadre d'un site réel et non d'une vente en ligne. Il est néanmoins demandé à Romain si cette option pourrait être mise en place, auquel cas il nous faudrait définir avec notre Président les modalités de ces ventes, par exemple par sous-traitance avec commissionnement.

Ce compte rendu a vocation à servir de feuille de route pour chacun d'entre nous. La séance s'est tenue en visioconférence, entre 14H et 15H.

Le secrétaire de l'association

Patrick PLESSIS



M. Chilon - réponse mairie de Salbris du 27-04-21.pdf



lettre du président de la FFTT au maire de Salbris-27-7-21.pdf